



Stratégie Nationale de Développement des Ressources Fourragères au Maroc (2022-2030)



22 juin 2022

Préambule

Les ressources fourragères et pastorales, intimement liées aux filières de production animales, requièrent beaucoup d'importance des pouvoirs publics au Maroc. En effet, depuis l'avènement du Plan Maroc Vert en 2008, les filières de production animales, notamment le lait, et les viandes rouges, ne cessent de se développer misant sur le challenge à atteindre tenant compte des objectifs de production à moyen et à long terme. Il est important de rappeler que les pouvoirs publics ont entamé beaucoup d'effort pour accompagner les différentes stratégies poursuivies depuis l'indépendance du royaume à savoir la mise en place d'une politique de soutien à la production basée sur l'octroi de subvention, en vue d'encourager l'utilisation des semences sélectionnées.

Ainsi les différents plans et projets d'intensification des productions animales sont axés sur l'amélioration des ressources fourragères. Cependant, la situation de l'alimentation animale se caractérise par :

- Un déficit global des disponibilités fourragères,
- Une surexploitation des parcours qui constituent plus de la moitié des UF nécessaires,
- Une concurrence marquée de la demande animale céréalière vis-à-vis de la demande humaine,
- Un déséquilibre important des disponibilités fourragères dans le temps (fluctuations saisonnières, période de soudure) et dans l'espace,
- Une très faible participation des cultures fourragères dans la couverture des besoins du troupeau.

Ce bref rappel de la situation des productions animales et de l'alimentation du bétail, montre l'ampleur des efforts à déployer par la recherche pour l'amélioration des ressources fourragères, dont les cultures fourragères constituent l'appoint décisif.

Sommaire

Préambule.....	1
Sommaire	2
1 Contexte et Analyse de la situation actuelle	3
1.1 Contexte national.....	3
2 Situation actuelle et ambitions des filières de productions animales.....	3
2.1 Filière viandes rouges	3
2.2 Filière Lait	4
2.3 La filière avicole	4
3 Productions et origines des ressources alimentaires du cheptel animal	5
3.1 Productions des cultures fourragères ;.....	5
3.2 Production des aliments concentrés ;.....	7
3.3 Les parcours	8
4 Evolution des effectifs du cheptel national	8
5 Analyse SWOT de la filière fourragère au Maroc	9
6 Stratégie de développement de la filière fourragère au Maroc à l’horizon 2030	10
6.1 Vision	10
6.2 Mission	10
6.3 Objectifs	11
6.3.1 Développement des ressources fourragères et efficience de leurs utilisations	11
6.3.2 Gouvernance et digitalisation de la filière des ressources fourragères	11
6.3.3 Renforcement des capacités des acteurs de la filière des ressources fourragères	12
7 Plan d’action	12
Annexes.....	Error! Bookmark not defined.

1 Contexte et Analyse de la situation actuelle

1.1 Contexte national

Au Maroc l'Agriculture occupe une place importante dans l'économie du pays, elle représente environ 16% du produit intérieur brut national (PIB) et emploie près de 80% de la population active rurale du pays.

En 2008, le secteur agricole a connu le lancement de la stratégie Plan Maroc Vert (PMV), ayant pour objectifs de faire de l'agriculture marocaine la locomotive de l'investissement du pays.

L'évaluation du PMV réalisée en 2018 par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts (MAPMDREF), a permis d'améliorer la compétitivité du secteur et a enregistré l'augmentation du PIBA pour atteindre, la couverture des besoins du pays en produits laitiers, en viande rouge et en viande blanche.

Toutefois, l'agriculture marocaine doit faire face à des défis multiples, notamment la disponibilité et la souveraineté alimentaire, imposé par la pandémie COVID-19 et les changements climatiques.

Par ailleurs, le Maroc fait face aujourd'hui, compte tenu du contexte national et international en constante mutation, à des enjeux socio-économiques et environnementaux majeurs, parmi lesquels notamment l'emploi et la création d'opportunités professionnelles pour les jeunes. Face à ces enjeux, l'agriculture a un rôle essentiel à jouer dans la diversification et la dynamisation de l'économie rurale ainsi que l'amélioration substantielle des conditions de vie des ruraux.

La nouvelle stratégie, *Génération Green 2020-2030*, lancée par le Maroc, axée sur la création d'une classe moyenne rurale, en mettant fortement l'accent sur l'augmentation du capital humain et le développement agricole durable.

2 Situation actuelle et ambitions des filières de productions animales

2.1 Filière viandes rouges

La filière viandes rouges joue un rôle très important sur les plans économique, social et nutritionnel : elle assure 15% du PIB Agricole et contribue à la garantie de la sécurité alimentaire du pays puisque près de 98 % de la demande des citoyens en viandes rouges est satisfaite. Son développement a permis la création d'emplois estimés à 1,9 millions de journées de travail (équivalent temps plein) dans les différents maillons de la chaîne de production, de la transformation et dans les circuits de commercialisation et de distribution des viandes et des produits à base de viande.

La filière viandes rouges est placée au cœur de la stratégie arrêtée dans le cadre du Plan Maroc Vert, qui vise l'amélioration de l'offre qualité - prix de viande pour les consommateurs, par l'augmentation de l'offre en volume et l'amélioration de la qualité selon les sous-filières.

L'effectif du cheptel s'élève en 2019 à près de 3,1 millions de bovins, 22 millions d'ovins, 6 millions de caprins et 200.000 têtes de camelins. Par ailleurs, on dénombre 1.100.000 exploitations qui pratiquent l'élevage, dont 70% ont comme activité principale la production des viandes rouges.

La production des viandes rouges a connu un accroissement de 16% depuis 2009. Ainsi, elle est passée de 425 000 tonnes en 2009 à 606 000 tonnes de viandes rouges en 2020, une consommation de viandes rouges estimée à 17,2 kg/habitant/an, des investissements évalués à 10,4 milliards Dhs avec un chiffre d'affaires de 27 milliards Dhs.

Il s'agira notamment de porter la production de viandes rouges à 850.000 tonnes à l'horizon 2030, contre 606.000 tonnes en 2019, pour garantir la sécurité alimentaire en protéines d'origine animale.

Ces objectifs permettront de générer 166 MJT (emplois directs) et 4,6 MJT (emploi indirects) à l'horizon 2030.

2.2 Filière Lait

La filière lait est placée au cœur de la stratégie arrêtée dans le cadre du PMV, qui vise l'amélioration de l'offre qualité - prix, par l'augmentation de l'offre en volume et l'amélioration de la qualité.

En 2019, des objectifs probants étaient atteints soit 2,5 milliard de litres de lait ; une consommation de 74 eqL/hab/an, un chiffre d'affaires de 9,2 milliards de Dhs et 49 MJT emplois.

Dix ans plus tard, l'évaluation du Plan Maroc Vert a révélé ses impacts significatifs sur l'économie nationale, les équilibres sociodémographiques, l'agriculture et le monde rural. Le taux de couverture des besoins en lait est de 100%, Elle a également fait ressortir des axes d'amélioration sur lesquels il faudra, en plus de la consolidation des acquis réalisés, mettre l'accent à travers une série de mesures plus efficaces et précises au niveau des interventions.

Les objectifs de production du lait définie par la stratégie s'élève à 3,5 Milliard de litres à l'horizon 2030, contre 2,5 Milliard de litres en 2019, et ce pour garantir la sécurité alimentaire en protéines d'origine animale.

2.3 La filière avicole

Dans ce cadre, le secteur avicole a connu avec le PMV un essor économique considérable et une structuration importante, notamment grâce aux partenariats entre l'Etat et les professionnels. Ainsi, deux contrats programmes (2008-2013 et 2011-2020) ont été successivement signés pour réaliser la vision et les objectifs fixés du Plan Maroc Vert.

Ces deux contrats programmes visaient à l'horizon 2020 des objectifs très ambitieux, notamment une production de 900.000 tonnes de viandes de volailles et 7,2 milliards œufs de consommation, avec un niveau d'investissement de 13,8 MMDH et la création de 500.000 emplois.

En 2019, des objectifs ont été atteints soit 782 000 tonnes de viandes blanches et 6,9 milliards d'œufs de consommation ; une consommation de viandes blanches estimée à 22,1 kg/ha/an et des œufs à 195 unités/ha/an, des investissements évalués à 13,5 milliards Dhs avec un chiffre d'affaires de 32,5 milliards de Dhs et 530 000 emplois dont 160 000 emplois directs et 370 000 emplois indirects dans les circuits de distribution et de commercialisation.

Face à un contexte national et international en constante mutation, le Maroc fait face aujourd'hui, à des enjeux socio-économiques et environnementaux majeurs, parmi lesquels notamment l'emploi et la création d'opportunités professionnelles pour les jeunes. Dans cette perspective, l'agriculture doit continuer de jouer un rôle essentiel dans la diversification et la dynamisation de l'économie rurale ainsi que l'amélioration substantielle des conditions de vie des ruraux.

3 Productions et origines des ressources alimentaires du cheptel animal

3.1 Productions des cultures fourragères ;

Au Maroc, les superficies emblavées annuellement en fourrages sont en moyenne de 532.000 hectares dont 43 % sont situées en irriguée. L'essentiel de la superficie fourragère dans les périmètres irrigués se trouve au niveau des zones de la grande hydraulique, coiffées par les Offices régionaux de mise en valeur agricole qui contribuent par plus de 80% de la production laitière nationale chaque année. En effet, la filière des cultures fourragères constitue une composante importante dans la production animale. Ces cultures assurent la disponibilité en fourrage de qualité tout au long de l'année. L'apport global des fourrages est estimé à 2 milliards d'unités fourragères utilisées à 70 % environ sous forme de vert. Le tiers restant est stocké sous forme de foin ou d'ensilage.

La sole fourragère est dominée par la luzerne en irrigué (22%) et par l'orge fourragère en bour (22%).

Le maïs qui est un fourrage à grand potentiel de production et qui se prête facilement à la conservation sous forme d'ensilage, ne parvient pas à prendre la place qu'il mérite puisque ses emblavements ne dépassent pas 45.000 ha, soit 8% de la sole fourragère.

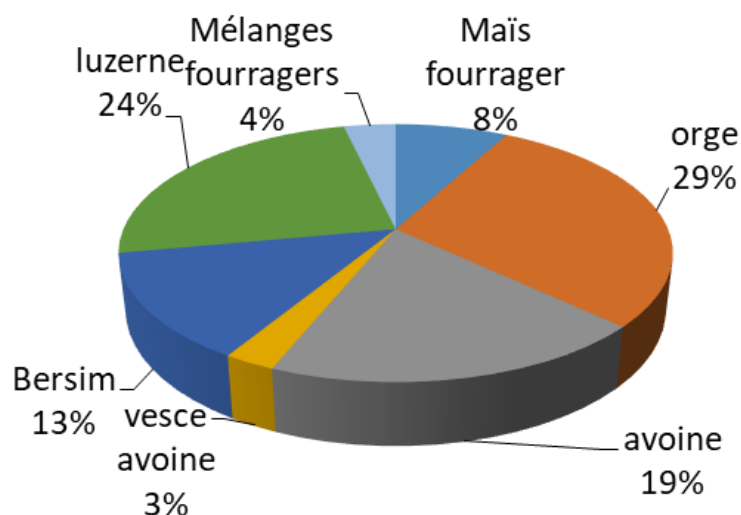


Tableau n°1 : Superficies des cultures fourragères (campagne 2018/2019)

Espèce	Superficie totale (ha)	Superficie bour (ha)	Superficie irriguée (ha)
Luzerne	116 927	0	116 927
Orge fourragère	116 826	108 536	8 290
Avoine	86 083	85 405	678
Bersim	68 455	15 305	53 150
Maïs fourrager	44 919	1 523	43 396
Mélange fourrager	41 000	40 910	90
Féverole	23 945	20 770	3 175
Pois fourrager	11 476	11 406	70
Autres Fourrages	5 159	2 910	2 249
Triticale	6 240	6 240	0
Vesce-avoine	4 090	4 060	30
Lupin	2 305	1 410	895
Sudan Grass	1 190	490	700
Seigle	900	900	0
Vesce-orge	800	800	0
Vesce	730	730	0

Orobe	360	360	0
Blé ensilage	300	0	300
Pois-Orge	220	220	0
Ray Gras	100	0	100
sorgho fourrager	100	0	100
Total	532 125	301 975	230 150

Par ailleurs, les contrats programmes signés avec les professionnels, ont permis de dépasser les objectifs fixés pour 2020, en termes de production et de productivité en lait et viande.

Toutefois, le potentiel des cultures fourragères n'est toujours pas exploité en globalité, notamment en zone Bour. La filière fourragère devrait être dotée d'un programme de relance tout le long de la chaîne de valeur. Ceci lui permettra d'améliorer davantage sa contribution à l'équilibre de l'assolement.

Ce programme de relance doit être tracé selon l'approche contractuelle de partenariat adoptée par le Plan Maroc Vert (PMV) entre le gouvernement et les professionnels pour le développement des filières animales, notamment lait et viandes rouges.

La mise en œuvre de ce programme repose sur plusieurs mesures. Citons à cet effet le renforcement de l'organisation professionnelle, l'extension des superficies, l'intensification de la production et l'amélioration de la valorisation ainsi que le renforcement de la multiplication et de l'utilisation des semences certifiées, le renforcement des programmes de recherche en matière de création variétale, de la mécanisation ainsi que de l'encadrement technique des producteurs en termes de production, de conservation et de stockage.

3.2 Production des aliments concentrés ;

Le Maroc dispose d'une infrastructure industrielle destinée à la production des aliments de bétail (aliment concentrés) importante. En effet, le nombre d'usine s'élève à 40 unités avec une capacité de 6 millions de tonnes et une production de 4 millions Tonnes d'aliment, dont 3 millions de tonnes d'aliments composés volailles et 1 million de tonnes d'aliments ruminants en 2020.

Ces usines sont organisées en association des Fabricants d'Aliments Composés (AFAC), dont les missions sont de défendre les intérêts de leur adhérents et leur représentation auprès des pouvoirs publics.

Dans le cadre du Plan Maroc Vert, le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime a annoncé un projet de développement, aussi bien pour la filière avicole que pour la filière des viandes rouges, et dont les objectifs sont l'augmentation de l'offre en volume et l'amélioration de la qualité des produits. A cet effet, les entreprises marocaines de fabrication d'aliments composés sont appelées à augmenter la production tout en garantissant la qualité des aliments

pour animaux. Alors pour que ces entreprises soient productives et compétitives, elles doivent améliorer leurs stratégies de travail.

Les matières premières utilisées en alimentation animales se classent en deux catégories : les premières appartiennent au groupe « énergie » et comprennent, outre les céréales, quelques racines et tubercules, mais aussi des sous-produits industriels de meuneries (sons et farines basses essentiellement pour ce qui concerne l'Afrique subsaharienne).

Le deuxième groupe de matières premières alimentaires rassemble : les tourteaux sous-produits des huileries et de farines de poissons fabriqués localement. S'y rajoutent les vitamines, les minéraux et un ensemble d'additifs.

3.3 Les parcours

Au Maroc, les terrains de parcours couvrent environ 53 millions ha hors forêts (dont 21 millions ha aménageables) et 9 millions ha dans le domaine forestier et alfatier. Ils sont situés dans leur majorité en zones semi-arides et arides et constituent traditionnellement les principales ressources pastorales pour les populations se trouvant dans ces zones et dont l'activité d'élevage notamment extensif, constitue la principale source d'occupation et de revenu.

Ils constituent la principale source alimentaire du cheptel national, surtout en système extensif, notamment pour l'espèce ovine destinée à la production des viandes rouges, et que la supplémentation n'est pratiquée qu'en période de sécheresse.

Le Maroc a mis en place une stratégie nationale de développement des terrains de parcours basée principalement sur la mise en place de la loi n° 113-13 du 27 avril 2016 relative à la transhumance pastorale, à l'aménagement et à la gestion des espaces pastoraux et sylvopastoraux. Cette loi fixe les principes et les règles générales régissant l'aménagement et la gestion des espaces pastoraux et sylvo pastoraux, l'utilisation et le développement des ressources pastorales, la transhumance pastorale et la mobilité des troupeaux. Elle met en place le cadre juridique relatif à l'organisation, le développement et l'exploitation rationnelle et durable des ressources pastorales et à la sécurisation de l'assiette foncière des espaces pastoraux et sylvo pastoraux.

4 Evolution des effectifs du cheptel national

Le cheptel national s'élève à un effectif de 31,3 million de têtes composé de 22 millions de têtes d'ovins, 6 millions de têtes de caprins, 3,2 millions de bovins et 180.000 têtes de camelins.

Ainsi, l'effectif des bovins laitiers a connu un accroissement annuel moyen de l'ordre de 1,2 % depuis 2008 pour atteindre 1,8 millions de têtes en 2020, par contre la productivité du cheptel a augmenté pour atteindre 80% de l'objectif fixé en 2020. Aussi, la structure génétique du cheptel laitier a connu une évolution importante entre 2008 et 2018 ; la part des races améliorées est passée de 53 % en 2008 à 70 %, en 2020. Cette amélioration est le résultat des programmes d'amélioration génétique réalisés dans le cadre du contrat programme lait et des efforts fournis par les organisations professionnelles de la filière avec le soutien de l'Etat.

Grâce au Plan Maroc Vert, la filière viandes rouges a bénéficié de nombreuses actions de développement ; ce qui a permis au cheptel bovin, ovin et caprin de passer de 26,9 à 31 millions de têtes entre 2008 et 2020.

5 Analyse SWOT de la filière fourragère au Maroc

STRENGTHS/ FORCES	WEAKNESSES / FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Conditions édapho-climatiques favorables à une multitude de cultures fourragères (orge fourragère, vesce, maïs, ray gras, Luzerne, sorgho....</i> ▪ <i>Espace pastoral vaste et diversifié</i> ▪ <i>Ressources pastorales importantes et diversifiées</i> ▪ <i>Superficies importantes réservés aux cultures fourragères</i> ▪ <i>Demande importante en produits d'origine animale</i> ▪ <i>Couplage ingénieux entre les cultures végétales et l'élevage</i> ▪ <i>Présence d'un système d'information de collecte et de suivi des données des filières animales et fourragères</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Pression grandissante sur les ressources hydriques du pays</i> ▪ <i>Cultures fourragère parent pauvre comparées aux autres cultures à plus forte valeur ajoutée</i> ▪ <i>Manque d'organisation de la chaîne de valeur des fourrages</i> ▪ <i>Produits fourragers consommés généralement en brute et faible niveau de stockage et de conservation</i> ▪ <i>Absence de conditionnement des fourrages, des produits fourragers et des sous-produits des cultures</i> ▪ <i>Absence d'organisation des circuits de commercialisation</i> ▪ <i>Manque d'opérateurs spécialisés de la filière fourragère</i> ▪ <i>Fluctuation des prix des fourrages en fonction de la conjoncture agricole et de marché</i> ▪ <i>Importation des matières premières pour la fabrication des aliments composés</i> ▪ <i>Absence d'un contrat programme propre à la filière fourragère</i>
OPPORTUNITIES / OPPORTUNITES	THREATS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Secteur organisé : interprofessions des filière animale (lait et viande)</i> ▪ <i>Infrastructure développée, de collecte, de valorisation et de commercialisation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Impacts grandissant des changements climatiques sur les ressources fourragères et particulièrement pastorales ;</i> ▪ <i>Dégradation des parcours : Charge animale surtout au niveau des points d'eau et sécheresses récurrentes ;</i>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Système d'incitation financière aux filières animales et aux cultures fourragères</i> ▪ <i>Financement assuré par l'Etat des programmes de développement des filières animales dans le cadre des contrats-programme entre le gouvernement et les interprofessions des filières animales</i> ▪ <i>Cadre réglementaire et institutionnel bien développé (eg. : 03-12 des interprofessions agricoles, loi 113-13 de la transhumance et de la gestion des parcours, loi 28-07 de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, ...)</i> ▪ <i>Savoir-faire ancestrale de la profession des filières animales</i> ▪ <i>Réseau de formation professionnel bien développé (52 établissements de formation des techniciens spécialisés et un centre de formation des corps de métiers (ZOOPOLE) des filières animales viande lait et avicole, ...)</i> ▪ <i>33% de la sole fourragère située dans les zones irriguées et le reste est située en majorité dans les zones Bour-favorable</i> ▪ <i>Réseau d'échange bien développé entre les régions du Royaume des produits et sous-produits des cultures fourragères</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Régression et insuffisance des projets d'amélioration pastorale</i> ▪ <i>Insuffisance des études et des programmes de recherche / développement sur les fourrages, les sous-produits de culture et leur valorisation</i> ▪ <i>dépendance du marché international pour l'approvisionnement en matière première des usines d'aliments</i>
--	--

6 Stratégie de développement de la filière fourragère au Maroc à l'horizon 2030

6.1 Vision

Développement d'un secteur fourrager organisé, efficient et durable, en harmonie avec les ambitions les objectifs de production des filières et les systèmes d'élevage résilients, au service de la souveraineté alimentaire du Maroc

6.2 Mission

Développement de systèmes fourragers durables et diversifiés, basé sur l'amélioration de la productivité, la valorisation des produits et la recherche /développement.

6.3 Objectifs

6.3.1 Développement des ressources fourragères et efficience de leurs utilisations

➤ Développement des cultures fourragères

- Soutien à la production des semences fourragères adaptés aux conditions pédoclimatique ;
- Intégration de la sole fourragère dans les programme d'assolement des périmètres irrigués ;
- Financement de la filière des cultures fourragères ;
- Organisation de la filière des cultures fourragères
- Mise en place de l'infrastructure et logistique de stockage et de conservation des fourrages

➤ Aménagement des parcours

- Développement et Amélioration pastorale ;
- Mise en œuvre de la réglementation pastorale ;
- Utilisation efficiente et durable des parcours

➤ Valorisation des SOUS PRODUITS DE CULTURES ET INDUSTRIELS

- Mise en place des programmes de collectes et de valorisation des sous-produits de cultures et industriels ;
- Règlementation de Exploitation et l'utilisation des sous-produits de cultures et industriels ;

➤ Développement des aliments concentrés

- Soutien à la production locale des MP ;
- Incitation à l'investissement pour l'installation des unités industriels de production des aliments concentrés et la logistique d'accompagnement
- Mise à niveau règlementaire
- Incitation à la digitalisation de la filière des aliments concentrés (SI)

6.3.2 Gouvernance et digitalisation de la filière des ressources fourragères

➤ Organisation des filières des cultures fourragères

- Création de l'interprofession de la filière des cultures fourragères
- Intégration de l'ensembles des acteurs de la chaine de valeur des cultures fourragères (à l'instar des autres filières agricoles)

- **Développement de la chaîne de valeur des sous-produits de cultures et industriels**
 - Mise en place de la logistique pour la collectes et la valorisation et le stockage des sous-produits de cultures et industriels ;
 - Organisation de la commercialisation des sous-produits de cultures et industriels ;
- **Développement des chaînes de valeurs de filière des aliments concentrés**
 - Mise en œuvre de la réglementation sur la qualité, le contrôle et la mise en vente des aliments concentrés ;
- **Digitalisation et système d'information**
 - Soutien à la digitalisation de la chaîne de valeur la filière des cultures fourragères et des aliments concentrés
 - Incitation à la mise en place d'une plateforme de gestion des bases de données de la filière des cultures fourragères et aliments concentrés (SI)

6.3.3 Renforcement des capacités des acteurs de la filière des ressources fourragères

- **Organisation et réglementation de la filière fourragère**
 - Création de l'interprofession de la filière conformément à la loi 03.12;
 - Mise en place de l'accord interprofessionnel étendu ;
 - Mise en place des contrats programmes ;
 - Développement de l'agrégation autour de la filière
 - Promotion à l'organisation professionnelle
- **Renforcement des capacités des différents acteurs de la filière fourragère**
 - Formation des corps de métiers ;
 - Spécialisation
 - Sensibilisation
 - Accompagnement

7 Plan d'action

OBJECTIVES OF THE PRIORITY ACTION	MAIN ACTIVITIES	STAKEHOLDERS/	TIMELINE	PROPOSED BUDGET	POTENTIAL FUNDING SOURCES	EXPECTED RESULTS	INDICATORS OF SUCCESS	CHALLENGES/ RISKS	NOTES
Développement des ressources fourragères et amélioration de l'efficience de leurs utilisations	Développement des cultures fourragères			85	Secteur privé / Etat(PTF + BF)	SAU fourragère: 540000 Ha ; Production : 3 millions Tonnes	- 80 % SAU fourragère - 100% de la PL atteinte (3,5 Milliards de L) - 100% de la PV atteinte (3,5 Milliards de L)	Aléas climatiques / ressources hydriques	150 \$/Ha
	Aménagement des parcours et amélioration pastorale	MAPMDREF - MI - MEF MCI - Conseils régionaux - Interprofession - autres OP, coopération internationale (BF)	2022-2030	50	Etat (PTF +BF)	Superficie parcours: 53 millions ha, Production de 2,5 milliard d'UF + Création d'un centre de développement des espèces pastorales	80% de production d'UF atteint (2,5 milliards d'UF)	Aléas climatiques / ressources hydriques	1 \$/Ha
	Valorisation des sous-produits des cultures et industriels destinés à l'alimentation animale			10	Secteur privé / Etat	valorisation de 50% des sous-produits	valorisation de 50% des sous-produits	Qualité des sous-produits et leur disponibilité	
	Développement de l'industrie des aliments concentrés			20	Secteur privé (l'AFAC) / Etat (PPP)	Production de 4,3 millions tonnes	Production de 4,3 millions tonnes (50% issue de matière	disponibilité des matières premières produites localement /	

							première produite localement)	dépendance du marché international	
Gouvernance et digitalisation de la filière des ressources fourragères	Organisation de la filière des cultures fourragères	MAPMDREF - MI - MEF MCI - Conseils régionaux - Interprofession - autres OP, coopération internationale (BF)	2022-2030	0,1	Secteur privé / Etat	1 interprofession	Interprofession fonctionnelle	faible adhésion des acteurs de la filière	
	Développement de la chaîne de valeur des sous-produits de cultures et industriels			2,5	Secteur privé (l'AFAC) / Etat (PPP)	création de 10 unités de valorisation des SP	Marché approvisionnée régulièrement de sous-produits valorisés	financement	0,25 millions\$ / unité de valorisation
	Développement des chaînes de valeur de la sous-filière des aliments concentrés			2,5	Secteur privé (l'AFAC) / Etat (PPP)	création de 10 unités de valorisation des SP	Marché approvisionnée régulièrement de sous-produits valorisés	financement	0,25 millions\$ / unité de valorisation
	Digitalisation et système d'information			1	Etat/privé/BF	1 SI	SI opérationnel et accès aux données assuré pour les acteurs	disponibilité de l'information	
Organisation, Réglementation et Renforcement des capacités des acteurs de la filière fourragère	Organisation et réglementation de la filière fourragère	MAPMDREF - MI - MEF MCI - Conseils régionaux - Interprofession - autres OP, coopération	2022-2030	PM	Secteur privé/ Etat		Textes promulgués et mis en application	la mise en application de la réglementation / faible implication des acteurs de la filière	

	<i>Renforcement des capacités des différents acteurs de la filière fourragère</i>	<i>internationale (BF)</i>		<i>5</i>	<i>Etat/BF</i>	<i>500 sessions de formation</i>	<i>80% des sessions programmées sont réalisés / Acteurs formés et sensibilisés</i>	<i>financement</i>	<i>10.000 \$ /session</i>
TOTAL				176,1					

BALANCE DES RESSOURCES FOURRAGERES ET DES ALIMENTS CONCENTRES AU MAROC

Item		Morocco	
Animal count (1000 heads)	Cows	3 100	
	Buffalo	0	
	Sheep	22 000	
	Goat	6 000	
	Camel	180	
	Equine	160	
	Feed balance	Concentrate feed (1000 tons)	Needs
Available			860
Balance			-3 440
Green Foder (1000 UF)		Needs	8 397
		Available	6 090
		Balance	-2 307
Roughage (1000 UF)		Needs	2 000 000
		Available	2 000 000
		Balance	0
Natural rangelands (ha/1000 UF)		Needs	100 000
		Available	2 650 000
		Balance	2 550 000
Global Balance		2 544 253*	

* Bilan positif dû aux considérations suivantes :

1. Les UF produites par les parcours ne sont pas totalement exploités et variant en fonction des précipitations annuelles ;
2. Les aliments concentrés produits localement sont issus à hauteur de 80% des matières premières importées (Mais, Soja, Tourteaux, ...).